



DOSSIER D'INSCRIPTION

DE LA 6EME EDITION

DE LA PENVENAN COLOR



INVITATION

Chères participantes, chers participants,

L'équipe organisatrice de la section « Color » de L'Athlétic Club de Penvénan est heureuse de vous accueillir sur la commune de Penvénan, pour la 6^{ème} édition de la manifestation « Penvénan Color ».

Avec nos différents partenaires locaux, la Ville de Penvénan, le Conseil Départemental des Côtes d'Armor, nous vous souhaitons une agréable journée sportive, ludique et festive.

Belle journée à toutes et à tous.

Daniel Le Coz et Frédérique Lintanf
Co-Président de la Penvenan Color.



Contenu

<u>INVITATION.....</u>	<u>1</u>
<u>ACCUEIL.....</u>	<u>4</u>
<u>PLANNING GENERAL.....</u>	<u>4</u>
<u>CIRCUIT.....</u>	<u>5</u>
<u>RESTAURATION.....</u>	<u>6</u>
<u>HYGIENE ET SECURITE.....</u>	<u>6</u>
<u>HEBERGEMENT.....</u>	<u>7</u>
<u>REGLEMENT DE LA MANIFESTATION.....</u>	<u>7</u>
<u>INFORMATIONS PRATIQUES.....</u>	<u>17</u>

ACCUEIL

Le dimanche 13 août 2023 à partir de 11 heures 30

Au parking de la chapelle Notre-Dame

Port-Blanc, 22710 Penvénan

PLANNING GENERAL

La 6^{ème} édition de la « Penvénan Color » commencera à 11 heures 30 sur le village du parking de la Chapelle de Port-Blanc, avec l'ouverture des inscriptions et la remise du pack Dress Code à tous nos participants. L'évènement se poursuivra à la fin de la course et des parcours marches, avec une animation DJ en plein air, sur le village animation, et se terminera à 19 heures. Le village animations restera ouvert tout au long de l'évènement avec des animations diverses et variées pour tout public.

11H30 – Ouverture du village

11H30 à 15H30 – Accueil des participants, ouverture des inscriptions,

Retrait Packs dresse Code

14H45 – Appel des participants pour la zumba party

15H – Départ des parcours marches 3km

15H30 – Départ des parcours marches 5 km

16H Départ de la course 5km

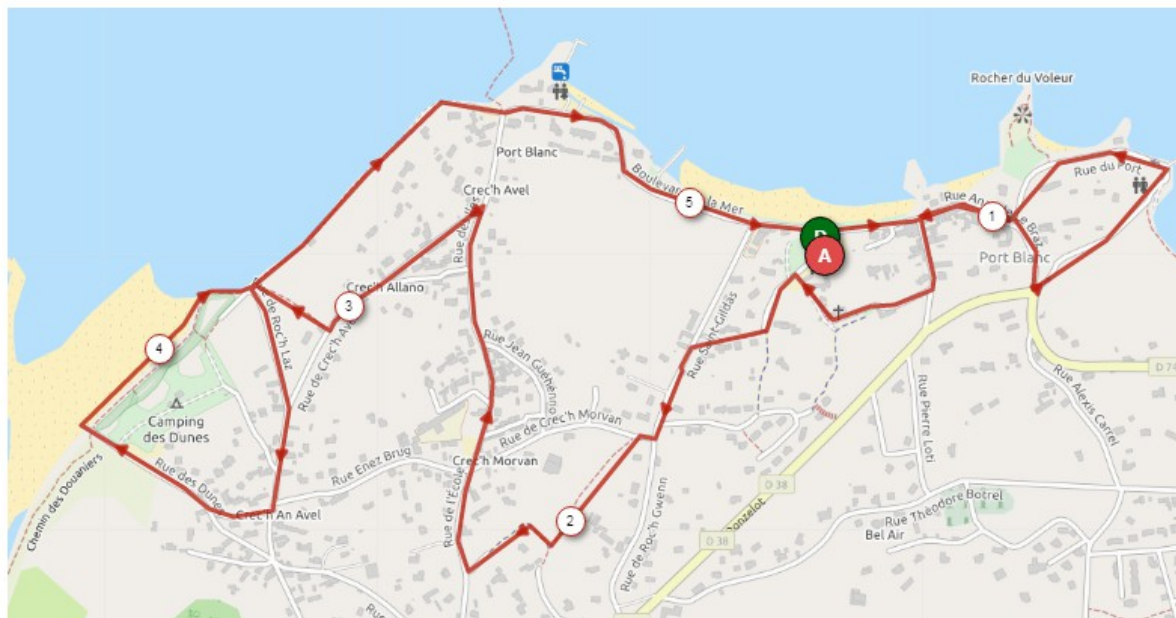
17H – Fin des épreuves

17H – Lancer collectif de couleurs et animation DJ

CIRCUIT

Nous organisons deux parcours de marches de 3 et 5 kilomètres et une course colorée de 5 kilomètres qui se font sur Port-Blanc. Vous retrouverez ci-dessous le tracé rouge qui correspond à la course et le tracé jaune qui correspond à la marche.

Nous vous avons énuméré ci-dessous les voies empruntées par nos participants, qui seront donc bloquées tout au long de la manifestation. Une trentaine de signaleurs bénévoles seront affectés sur le circuit, afin d'assurer la sécurité des participants et de rendre compte à l'organisation de tous problèmes qui pourraient survenir sur le parcours. Des barrières de sécurité seront placées sur le parcours pour bloquer les accès. Nous mettrons en place de la rubalise et autres signalétiques (panneaux route barrée...) sur le circuit et nous signalerons tous les obstacles que nous pouvons rencontrer.



RESTAURATION

Il y a aussi une possibilité de se restaurer sur place le midi avec l'ouverture d'un stand buvette-restauration qui sera ouvert sur toute la durée de la manifestation.

HYGIENE ET SECURITE

Un dispositif de secours assurera la sécurité de la manifestation avec la présence d'un responsable sécurité provenant de l'équipe organisatrice ainsi qu'une équipe de secouristes, un véhicule sanitaire et un médecin bénévole.

L'assistance sanitaire sera garantie par un organisme comme la Fédération des Secouristes Français Croix-Blanche sur toute la durée de la manifestation.

Le public et les participants à la manifestation auront accès aux sanitaires du parking de la chapelle de Port-Blanc, tout au long de l'événement.



HEBERGEMENT

Il vous appartient de réserver directement votre hébergement, si vous souhaitez venir la veille. Il est préférable de réserver dès à présent afin de bénéficier de prix avantageux et d'un plus grand choix. Ci-dessous vous trouverez des liens pour trouver des hôtels, gîtes, campings, chambres d'hôtes à votre convenance :

<https://www.gites-de-france.com/recherche/location-vacances-penvenan-22166.html>

<http://www.tregor-cotedajoncs-tourisme.com/fr/hebergements/categories.php?id=4>

<http://www.gitesdarmor.com/location-vacances/gites-penvenan-22166.html>

<http://www.trivago.fr>

<http://www.booking.com>

<http://www.tripadvisor.fr>

Hébergement	Téléphone	Adresse	Situation
Camping des Dunes	02 96 92 63 42	Rue des Dunes, 22710 Penvenan	A penvenan prendre direction port-blanc (D74), puis direction perros guirec (D113), à 500M à droite des dunes (camping à 1 KM)
Les Hauts de Port-Blanc	02 96 92 86 72 contact@port blanc.com	12 bis rue Keranscoualc'h, Kerbriant, 22710 Penvenan	A penvenan, arrivé en face de l'église, prendre la route qui contourne la mairie et prendre à droite au rond-point de Poulpiquet. Continuer tout droit sur la route de Port-Blanc et le camping sera à votre droite.
Le Grand Hotel de Port-Blanc	02 96 92 66 52	1 boulevard de la mer, Port-Blanc, 22710 Penvenan	A penvenan prendre direction port-blanc (D74).
Centre de vacances de Port-Blanc	02 96 92 69 56	Rue Enez Brug, 22710 Penvénan	A penvenan prendre direction port-blanc (D74), prendre la D38 direction Trestel et prendre à droite rue des Dunes puis rue de l'Ecole.

REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

Chaque participant reconnaît avoir pris connaissance et accepte ce règlement au moment où il se présente au départ de l'épreuve. La seule autorité compétente pour

l'application du présent règlement est le Comité d'Organisation. Cette manifestation est régie par le présent règlement seul valable et auquel nul autre ne pourra se substituer.

ARTICLE 1 : L'ORGANISATEUR

L'organisateur de l'événement « Penvénan Color » a son siège est à la Mairie de Penvénan. Une manifestation festive et sportive intitulée : la 6^{ème} édition de la « Penvénan Color » qui est organisée le dimanche 13 août 2023.

ARTICLE 2 : PENVENAN COLOR

La Penvénan Color est une course à pied de 5km, une marche à pied colorée non chronométrée de 5KM et une marche à pied de 3KM (inscription individuelle). Le but est de finir l'épreuve sportive le plus coloré possible. A l'arrivée de ces trois épreuves, une animation DJ en plein air sur le village situé au parking de la Chapelle de Port-Blanc sera mise en place pour les participants. Ci-dessous le programme de la manifestation :

11H30 – Ouverture du village 11H30 à 15H30 – Accueil des participants, ouverture des inscriptions, Retrait Packs dresse Code 14H45 – Appel des participants pour la zumba party 15H Départ des parcours marches 3km 15H30 Départ des parcours marches 5 km 16H – Départ de la course 5 km 17H – Fin des épreuves 17H – Lancer collectif de couleurs et animation DJ

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La manifestation de la « Penvénan Color » est ouverte à tous, licenciés et non licenciés. Le nombre maximal de participations à notre manifestation atteint les 1000 places.

Il n'y a pas de certificat médical à fournir puisque les épreuves ne sont pas chronométrées. Cependant, il est de la responsabilité de chacun d'estimer au mieux ses capacités physiques et de remplir et signer une décharge de responsabilité lors de l'inscription comme quoi le participant est apte à participer à ces épreuves.

En signant ce règlement, le participant certifie sur l'honneur avoir une assurance individuelle accident et avoir pris connaissance des risques inhérents à la pratique de ces activités.

Il n'y a pas d'âge minimum pour participer aux épreuves. Pour les participants de moins de 11 ans, ils devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte pratiquant l'activité,



et doivent justifier d'une autorisation parentale obligatoire à remettre en même temps que le dossier d'inscription, afin de pouvoir récupérer le pack Dress Code.

Les participants entre 12 et 18 ans doivent justifier d'une autorisation parentale obligatoire à remettre avec le dossier d'inscription afin de pouvoir récupérer leur pack Dress Code.

ARTICLE 4 : LES INSCRIPTIONS

Le prix de l'inscription est de 10€ en pré-vente, (paiement CB sécurisé en ligne - frais supplémentaires payés par le participant si paiement en ligne), et 12€ le jour de la manifestation/ participant. Les inscriptions seront ouvertes dès le 01 avril 2023 jusqu'au 5 août 2023 sur papier et 12 août midi sur ikinoa, sauf fermeture par l'organisateur. Les inscriptions se feront par l'intermédiaire de la plateforme d'inscription en ligne « Ikinoa Sport » avec paiement en ligne : www.ikinoa.com

Le dossier d'inscription est disponible sur la page facebook : Penvénan Color, par mail : penvenancolor@gmail.com ou sur le site internet de la Mairie de Penvénan : www.ville-penvenan.com

L'inscription ne sera pas remboursable. Elle comprend : le Pack Dress Code (1 tee-shirt, 1 paire de lunettes, sachet de poudre), les épreuves de course à pied colorée 5KM ou de marche de 3KM et 5 KM, l'animation DJ, et le don à la Ligue Contre le Cancer.

Seul le participant qui a réglé le montant de l'inscription, signé le règlement et autres documents du dossier d'inscription, est autorisé à prendre le départ sauf décision de l'organisation.

L'inscription ne sera prise en compte qu'une fois :

- La totalité du paiement effectué
- L'acceptation du présent règlement validée
- Décharge de responsabilité remplie
- Dossier d'inscription rempli

Chaque participant devra présenter une pièce d'identité ainsi que toutes pièces manquantes le jour de la manifestation, au stand inscription sur le village, afin de récupérer son pack Dress Code.

Les transferts d'inscription ne sont pas autorisés pour quelque motif que ce soit.

L'abandon d'un concurrent pendant une épreuve n'entraîne pas le remboursement de son inscription.

Les organisateurs refuseront toute personne qui ne répondrait pas à ces conditions.

ARTICLE 5 : PACK DRESS CODE

Après l'inscription, les participants recevront un e-mail pour confirmer leur inscription. Cet e-mail servira d'identification, de preuve que le dossier d'inscription est complété et donnera accès au participant à son pack dress code.

Ils seront distribués sur le village, le jour de la manifestation à partir de 11 heures 30 et jusqu'à 15h30. Aucun pack Dress Code ne sera transmis par courrier, ou en mains propres en amont de la manifestation.

Les personnes ne portant pas de Dress Code seront interdites sur le parcours pendant le temps de la manifestation sportive et pourront être exclues par l'organisation, même s'ils accompagnent un participant qui fait l'épreuve.

ARTICLE 6 : LE DEPART

Seul le comité de course est habilité à donner le départ.

Tous les participants doivent se présenter sur la ligne de départ 15 minutes avant le départ de sa course. Les participants peuvent venir à la zumba à party de 14h45. Toute personne qui se présentera sur la ligne de départ avec plus d'un quart d'heure de retard peut se voir refuser l'accès à la course, à l'appréciation du comité d'organisation.

ARTICLE 7 : LES ACTIVITES

Les parcours de course à pied de 5 KM et les marches de 3 KM et 5 KM seront fermés, balisés par le comité d'organisation et feront l'objet d'un arrêté municipal et/ou préfectoral. Les participants s'engagent à respecter ce balisage et à ne pas sortir des voies proposées.

Les épreuves ne sont pas chronométrées mais le temps de l'épreuve de course à pied sera arrêté par le comité d'organisation, 1h30 maximum après le passage du dernier concurrent sur la ligne de départ. Le temps de l'épreuve marche sera arrêté en même temps que celui de l'épreuve de course à pied. Sur certaines sections des horaires de passage peuvent être imposés. Toute personne se présentant après cette plage horaire verra son parcours raccourci.

Il est interdit de s'arrêter complètement dans les zones de couleurs afin de ne pas créer d'embouteillages.

Une fois la ligne franchie, les participants se retrouvent dans la zone dédiée à l'animation DJ.

L'organisation se réserve le droit d'interrompre l'animation DJ si elle l'estime nécessaire.



ARTICLE 8 : LA SECURITE

L'équipe organisatrice s'engage à mettre en place toutes les dispositions nécessaires concernant la sécurité des participants, spectateurs, bénévoles. Des signaleurs bénévoles seront présents sur le parcours, et seront facilement identifiables d'un gilet jaune tout au long du circuit et plus particulièrement à chaque carrefour et croisement. Une équipe de secours sera présente tout au long de la manifestation.

L'organisation se réserve le droit de stopper un participant pendant l'épreuve sur avis de l'équipe médicale ou de la direction de l'événement. Tout abandon doit être signalé à un des membres de l'organisation.

Le parcours est tracé en milieu naturel et urbain. La progression se fait à pied, l'utilisation de tout engin motorisé, vélo est interdite.

ARTICLE 9 : LA POUDRE DE COULEUR

Il est interdit de jeter de la poudre des couleurs hors des zones attribuées pour cette occasion. Des bénévoles seront placés tous les kilomètres, au niveau des zones de checkpoint, pour lancer les pigments de couleurs sur les participants. Il est interdit de jeter la poudre volontairement dans les yeux d'un participant.

La poudre de couleur utilisée par le comité d'organisation est non-toxique, non urticante, anti-allergène et soluble.

ARTICLE 10 : OBLIGATION DU PARTICIPANT

Les participants s'engagent à respecter l'environnement du parcours. Il est donc interdit de quitter les itinéraires de course à pied et de marche.

Lorsque l'épreuve emprunte des parcours ouverts à la circulation routière, le règlement de la course s'efface devant les obligations du code de la route. Les participants se soumettent impérativement au code de la route.

En cas d'accident, les participants doivent toujours rester avec le blessé en attendant les secours. Les participants et les signaleurs bénévoles sont responsables de l'accidenté jusqu'à l'arrivée des secours.

Le participant est dans l'obligation de porter le matériel du pack dress code tout au long de la manifestation, et il s'engage à respecter les consignes de l'organisateur.

Chaque participant valide le fait d'avoir pris connaissance des différents points de ce règlement et notamment :

- Etre responsable de son état de santé, remplir et signer la décharge de responsabilité.
- Etre en possession d'une assurance personnelle responsabilité civile et assurance accidents corporels les prémunissant contre les risques inhérents à leur participation
- Etre responsable de ses effets personnels,
- Ne pas poursuivre l'organisation.

Chaque participant assume l'entière et complète responsabilité en cas d'accident sur les épreuves. Chaque participant assume également les risques inhérents à la participation à une telle épreuve tels que : les accidents avec les autres participants, les intempéries météorologiques, les conditions de circulation routière (liste non exhaustive).

L'arrivée du participant se fait obligatoirement une heure avant le départ, sauf cas exceptionnel à l'appréciation de l'organisateur.



ARTICLE 11 : RESPONSABILITES ET ASSURANCES

Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile organisateur.

Si le Comité d'Organisation juge que les conditions climatiques sont trop défavorables ou pour quelconques raisons, il procédera aux modifications nécessaires du parcours, à l'arrêt ou au besoin à son annulation. Cependant, il s'engage à informer les coureurs inscrit(es) d'éventuelle(s) modification(s) ou complément(s) de règlement, de parcours, d'épreuve(s), de la date et de l'horaire(s) avant le début de la manifestation.

En aucun cas, le montant de l'inscription sera remboursé.

ARTICLE 12 : DROIT A L'IMAGE

Les participants acceptent l'exploitation par l'organisateur et leurs partenaires des images et des photos faites sur l'événement. Ceci sans limitation ni dans le temps, le support ou la quantité, ni le mode de diffusion (utilisation commerciale, promotionnelle et publicitaire dans tout type de support).

Nom et signature du participant et/ou tuteurs ou parents du participant, précédé de la mention « Lu et approuvé »



Fiche d'inscription

6^{ème} édition

Penvénan Color

Participant :

Nom : Prénom :

Nom du Responsable légal/parent du mineur :

L'autorise à participer à la 6ème édition de la Penvénan Color, le dimanche 13 août 2023.

Adresse :

Code postal : Ville/commune :

N° téléphone : N° mobile :

E-mail :

Epreuves : Marche (3KM) (5 KM) ou Course (5KM)

Inscription individuelle :

10 euros pré-vente / 12 € sur place

Mode de paiement : Chèque Espèces En ligne

Taille du Tee-shirt : XS M L XL

XXL XXXL XXXXL

J'ai lu et j'accepte les conditions présentées dans le règlement de la manifestation.

N'autorise pas la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais.

J'ai lu et j'accepte la décharge de responsabilité des organisateurs lors de la

manifestation La Penvénan Color, du dimanche 13 août 2023, voir dossier d'inscription.

Date : Signature :

« sous réserve des conditions sanitaires »

Par courrier : Penvenan Color, Mme Droumaguet Florence 31 rue des Patriotes, 22710 Penvenan.

DATE LIMITE retour de la fiche d'inscription papier avant le 05 août 2023.



Se munir de sa pièce d'identité pour pouvoir récupérer son pack Dress Code au stand inscription.

Pour les mineurs : autorisation parentale obligatoire, et pour les moins de 12 ans, ils doivent être accompagnés d'un adulte ayant payé son inscription et faisant l'épreuve.

Paiement :

- chèque à l'ordre de Penvenan Color Color.
- En ligne : Les frais de dossier Ikinoa s'élèvent pour chaque transaction à 0,37 € + 3,00% du total de la transaction.

Inscriptions de préférence en ligne sur le site Ikinoa Sport : penvenan-color.ikinoa.com ou par courrier : Penvenan Color, Penvenan Color, Mme Droumaguet Florence 31 rue des Patriotes, 22710 Penvenan.. Renseignement par mail : penvenancolor@gmail.com

DATE LIMITE retour de la fiche d'inscription papier avant le 5 août 2023.

Date limite inscription ikinoa.com le 12 Août 2023 midi,

S'il reste de la place, vous aurez la possibilité de vous inscrire sur place.

LA DECHARGE DE RESPONSABILITE



La 6^{ème} édition de la « Penvénan Color »

De par mon inscription ou celle de mon enfant mineur à la 4^{ème} édition Penvenan color, je décharge par la présente lettre les organisateurs de toute responsabilité lors de la manifestation La Penvénan Color, du dimanche 13 août 2023.

Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de l'association et de ses membres. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de ma participation à la manifestation Penvénan Color.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et y adhère. Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance responsabilité civile et assurance maladie/accident. Je me porte également garant(e) financier en cas de dégradation volontaire que je pourrais occasionner durant cette manifestation.

Le refus de votre part d'accepter cette décharge de responsabilité, réserve le droit à l'organisateur d'exclure ma participation à l'événement.

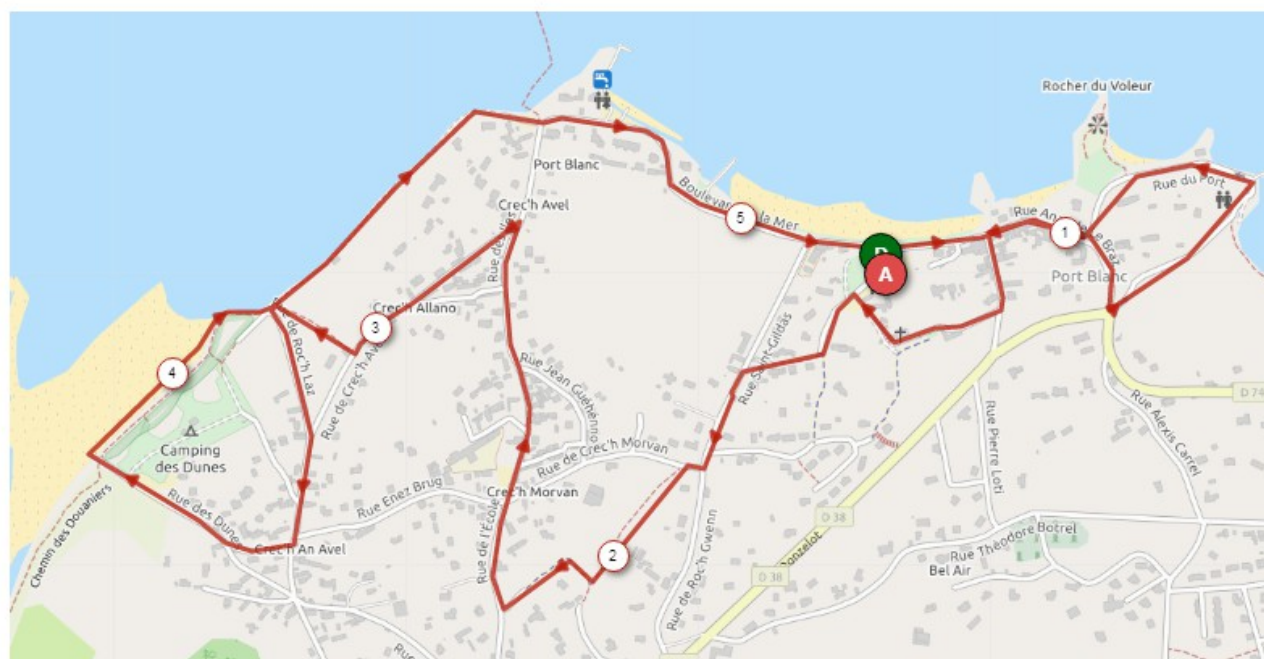
A retourner à Penvenan Color par ikinoa sport : penvenan-color.ikinoa.com ou par mail : penvenancolor@gmail.com ou par courrier : : Penvenan Color, Penvenan Color, Mme Droumaguet Florence 31 rue des Patriotes, 22710 Penvenan.

INFORMATIONS PRATIQUES

PLAN D'ACCES PAR LA ROUTE

Depuis Perros-Guirec : Aller en direction de Trélévern/Trévou-Tréguignec puis par la D38.

Depuis Lannion : Aller en direction de Kermaria-Sulard/Penvénan, puis par la D74.



Les accès aux différents parkings vous seront communiqués ultérieurement. Il y a une possibilité, que certains parkings se trouvent à quelques minutes du village, veuillez-vous organiser pour ne pas arriver en retard.

L'équipe organisatrice vous remercie et vous attend pour partager cette expérience haute en couleur.